



République Française
Département du Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg

Villagefleuri 
Commune nature 
Village étoilé 
Culture et langues régionales 

MAIRIE DE HOLTZHEIM

1 Place de la Mairie - CS 10204 - 67810 HOLTZHEIM

Tél : 03.88.78.05.84
Fax : 03.88.78.81.89

Courriel : mairie@holtzheim.fr
Site : www.holtzheim.fr

Holtzheim, le 17 juin 2022

Aux parents d'élèves

Objet : Information Inscription Accueil du matin - Année scolaire 2022/2023

Madame, Monsieur, Chers parents

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2022/2023, nous tenons à vous informer que la Commune de HOLTZHEIM (sous réserve d'un imprévu ou d'un évènement qui nous obligerait à prendre d'autres dispositions) reconduit l'Accueil du matin de 7H 45 à 8H05 pour les enfants dont les parents travaillent et qui n'ont d'autre choix que de venir à l'école avant 8h05.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il s'agit d'une surveillance dans une salle de classe (ou dans la cour) pour l'école maternelle et dans la cour ou dans la salle du sous-sol selon la météo pour l'école élémentaire.

Cette surveillance sera réalisée par des ATSEM et des bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Seuls les enfants inscrits et dont le dossier sera complet pourront bénéficier de cet accueil. Tout enfant non noté sur la liste établie par la commune ne sera pas admis jusqu'à régularisation de l'inscription, ceci pour une question de sécurité.

Toutefois, en cas de changement de situation, une inscription en cours d'année sera possible dans la limite des places disponibles.

L'Accueil du matin démarrera **vendredi 2 septembre 2022**.

Nous vous rappelons aussi qu'aucun message aux enseignants ne sera transmis par le biais des intervenants, les parents devront utiliser le carnet de liaison pour toute information à transmettre.

Le règlement intérieur et la fiche sanitaire constitutifs du dossier d'inscription pourront être retirés en Mairie ou téléchargés sur le site de la commune (www.holtzheim.fr) dès le **lundi 27 juin 2022**.

Le dossier d'inscription (talon d'inscription + talon règlement intérieur + photo + fiche sanitaire + attestation d'assurance) sera à retourner **complet en Mairie au plus tard pour le lundi 25 juillet 2022**.

Souhaitant que ce service totalement gratuit puisse répondre à vos attentes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, en nos respectueuses salutations.

Les membres de la Commission Ecole,

Madame le Maire Pia IMBS

